

Coordination Urgence Migrants -CUM-

Compte-Rendu Assemblée Plénière du 15 mai 2019

Présences : 23 personnes + Jules en fin de réunion

Excusée : ACAT (Laurence)

Toutes nos excuses pour avoir oublié d'envoyer le compte-rendu du dernier C.A aux personnes inscrites sur la liste de diffusion Assemblée Plénière. Cela sera fait en même temps que l'envoi du Compte-Rendu de l'Assemblée Plénière du 15 mai.

De même, nous peinons à rédiger les fiches de l'après 9 mars. Mais nous allons faire pour le mieux d'ici la mi-juin.

L'essentiel de la rencontre est consacré à l'actualité des différentes associations avec le Tour de Table permettant à chacun de s'exprimer.

1] Philippe, adhérent individuel, parle de l'ex usine de bijouterie Jean Delatour, 50 bd de la République à Vénissieux. Cet établissement a été ouvert assez tardivement cet hiver pour servir d'hébergement d'urgence dans le cadre du Plan Froid (géré par l'Armée du Salut sur délégation de la Préfecture) afin de loger des familles dans le besoin. Le bâtiment a été vidé de tous ses occupants le 18 avril dernier avec consigne pour tout le monde de téléphoner au 115 pour savoir qui ferait partie des « publics le plus vulnérables » (selon critères de la Préfecture) pour pouvoir se réinstaller dès le même soir ... Au final, une partie des familles a pu réintégrer le bâtiment (jusqu'à quand ?), d'autres familles ont été orientées vers d'autres lieux d'hébergement d'urgence (sans vraiment tenir compte des lieux de scolarisation des enfants ou des situations de suivi médical des parents), d'autres familles (combien ???) se sont retrouvées à la rue ! Dommage que, malgré le nombre d'associations présentes sur Lyon, aucune mobilisation n'ait été décidée collectivement pour faire un bilan de ces 'sorties de Plan Froid » alors que plusieurs associations sont régulièrement invitées à la Préfecture pour le bilan du Plan Froid et, à cette occasion, ont connaissance des dates de fermeture des différents lieux d'hébergement d'urgence !

A noter que, avant la fermeture du lieu, de nombreux salariés de l'Armée du Salut ont contacté les associations (dont la CUM) pour savoir des places d'hébergement étaient disponibles pour loger des familles qui se retrouveraient à la rue ... Quel résultat de cette démarche ?

Philippe signale également la présence de nombreuses tentes (une quinzaine) dans le passage souterrain qu'on peut utiliser pour venir à la LDH, tentes apparemment occupées par des familles Albanaises.

2] Marie-Claude, pour la **CIMADE**, signale beaucoup de femmes victimes de violence, dont des mariages forcés. La CIMADE au niveau national et européen participe à l'organisation de la journée Stop Dublin, le 25 mai, veille des élections européennes. A Lyon, grâce à la mobilisation initiée par quelques personnes pour rassembler des associations et des collectifs, l'événement se déclinera à Lyon place Guichard, à partir de midi jusqu'à 15h. Puis il sera possible de rejoindre la Marche pour le climat. Ces deux sujets étant très dépendants de la politique conduite par l'Europe.
www.stopdublin.eu

3] Isabeille, pour **Vaugneray Accueil Solidarité**, nous donne des nouvelles d'Emmanuel, toujours en attente de passer à la CNDA. Elle nous informe de l'organisation d'un atelier de cuisine arménienne, à la MJC de Vaugneray, animé par une famille accueillie, afin de faire rentrer de l'argent dans la caisse de VAS.

4] Sylvie et Catherine, de **ASSEDA** (Oullins) constatent que les dossiers de régularisation à 5 ans de présence sont bloqués. L'association a initié une journée d'immersion dans deux centres de

formation de métiers en tension : *Les clés de l'atelier* (La Mulatière) et *Ofélia* (Lyon). C'est une toute première étape vers l'emploi, qui redynamise les personnes. A la fin de la journée, la personne reçoit une évaluation de ses aptitudes (orientation vers métier ou nécessité de suivre des cours de français si niveau non suffisant pour travailler). Les journées sont facturées 100 euros par personne. Pour connaître ces organismes de formation :

www.lesclesdelatelier.fr

www.ofelia.fr

L'association a également organisé une rencontre avec Oumar D, juriste de la CIMADE.

5] Berthe et Christine, de **CLASSES**, évoquent les nombreux enfants qui vivent à la rue, ou dans des véhicules. Il y avait un projet de reconduire le dispositif des villages d'insertion de type IEE à St Priest mais, actuellement, aucune information à ce sujet. Un point positif : Villeurbanne a mis en place un dispositif « Une école, un toit, des droits » qui intègre 12 familles dans du logement diffus, avec un suivi pendant 3 années. AG de l'association CLASSES le 17 Juin (local de la LDH).

6] Elsa, invitée suite à un mail adressé à la CUM pour recherche d'infos sur associations en lien avec migrants pour bénévolat et / ou recherche d'emploi dans ce secteur d'activité. Elle a de nombreuses compétences car elle a fait pas mal de terrain (Niger, Irak, Calais, Dunkerque...) sur des projets de recherche de finances, de médiation sociale, d'action humanitaire, etc. si des contacts peuvent être pris ...

7] Michel, pour les **Cercles de Silence**, précise que, en raison des travaux sur la Place des Terreaux, les Cercles de Silence se déroulent désormais sur la place de la Comédie ... ce qui présente des intérêts car plus passante, moins touristique que la place des Terreaux. 500 tracts ont été distribués de la main à la main lors du dernier Cercle. Texte axé sur la nécessité d'une politique européenne accueillante.

8] Jean-Paul Vxx pour l'**AADF** (Val de Saône) évoque les nombreuses sorties du CADA sans hébergement. Un des axes de travail de l'association reste d'obtenir la régularisation par le travail, notamment dans les métiers en tension. Malgré les difficultés, cela pourrait être un axe de travail de la CUM elle-même. L'association a collaboré avec le collège de Neuville-sur Saône pour l'organisation d'un Cross Solidaire afin de gagner de l'argent et de se faire connaître. Pour Habitat Saint Roch, qui a fêté ses 10 ans, il nous informe d'une part qu'un questionnaire a été remis aux donateurs et sympathisants pour faire un point d'étape, et d'autre part que le film « J'ai marché jusqu'à vous » sera diffusé au cinéma Le Rex de Neuville le 13 juin à 20h, séance suivie d'un débat.

9] Armand, **adhérent individuel**, nous parle de l'ex-collège Maurice Scève qui abrite actuellement 200 personnes dont une partie de mineurs isolés étrangers. Une Lettre Ouverte a été écrite au Préfet et à la Métropole pour demander une rencontre commune. Si, dans un premier temps, l'aide apportée à ce squat par la Métropole peut être qualifiée d'humanitaire (missionner l'ALPIL et NDSA pour satisfaire les besoins essentiels), les soutiens ne lâchent rien de la dimension politique : l'accueil des migrants relève du positionnement politique de l'état, l'accueil des étrangers mineurs relève de la convention internationale des droits de l'enfant : l'étranger mineur est d'abord un mineur, le mineur isolé doit être protégé par l'Aide Sociale à l'Enfance. Le gros problème est la présomption de majorité, qui bloque l'intégration de certains jeunes. Il rappelle que l'installation de ce squat est limitée dans le temps puisque la démolition du lieu est prévue (tout comme les 3 squats de Villeurbanne). Y aura-t-il bientôt suffisamment d'hébergements proposés par la Métropole ou faudra-t-il procéder à de nouvelles réquisitions citoyennes ? Armand parle aussi au nom du Collectif de soutien de Kélé. Kélé a fêté ses 20 ans et, quelque part, malgré lui, il est le symbole de l'acharnement administratif. La procédure en cassation est longue : 3 années. Un recours gracieux est envisagé.

Nous signalons l'association **Tiberius Claudius** qui pourrait peut-être contribuer à résoudre la situation de Kélé de manière à faire jurisprudence et ainsi servir aux autres jeunes qui, comme Kélé, se trouvent bloqués par le poids de « la chose jugée » parce qu'à l'époque de leur condamnation (soupçon de tricherie administrative), ils n'étaient pas accompagnés et n'ont pas su faire ce qu'il fallait pour effacer la condamnation.

Voir un article ancien de présentation de T.C.(1997 du GISTI) :

<http://www.gisti.org/spip.php?article4117>

Et tiberius.claudius.over-blog.com

10] Jacques, **adhérent individuel** ... mais aussi porte-parole de la **LDH**, nous rappelle que la LDH initie maintenant des rencontres pour que les différents utilisateurs du local se connaissent. Première rencontre le mardi 28 mai de 18h à 20h30 autour de l'association pour une justice restaurative.

Pour en savoir plus : <https://www.justicerestaurative.org>

11] Monique de **ATD** nous informe que l'association prépare activement des Dialogues en Humanité.

Elle nous rappelle aussi que Le Groupe du 17 octobre, collectif d'associations dont fait partie la CUM, prépare la journée de lutte contre la misère tout au long de l'année, avec des rencontres mensuelles le lundi. Malheureusement nous y sommes généralement excusés : ce serait bien que 2 personnes puissent participer régulièrement au nom de la CUM. Ceci est un appel ! Cette année le thème est Les droits de l'enfant.

12] André et Etienne pour l'**ACLAAM**. André nous annonce l'embauche d'une nouvelle déléguée générale. Une nouvelle session de Français Langue Etrangère (méthode Gattagno) démarre avec 12 personnes. Les séances de EMDR avec les docteurs Comtamin portent leurs fruits (traitement des traumatismes). Pour en savoir plus sur cette thérapie : <http://www.emdr-france.org/web/quest-therapie-emdr/>

Le réseau d'accueil est débordé et confronté à des cas dramatiques. Les relations avec le préfet sont décevantes, les prises de rendez-vous sont à 6 mois...

Etienne regrette l'absence d'un lieu centralisateur de toutes les informations concernant les Mineurs Non Accompagnés (ou Mineurs Isolés Etrangers). La CIMADE annonce la création d'un livret qui devrait répondre à cette attente. Nous rappelons l'existence de la permanence hebdomadaire de l'AMIE (mercredi matin, salle de la Marmite Colbert, rue Diderot, Lyon 1°), où les jeunes peuvent se rendre seuls ou accompagnés.

Il y a aussi tout le travail d'orientation et d'accompagnement réalisé depuis plusieurs mois par le Secours Populaire, notamment après la fermeture de l'Accueil Sésame géré par le Secours Catholique.

Sur cette question, il est rappelé que, en ce moment, la Métropole lance deux types d'appels d'offre en direction des mineurs isolés étrangers : appel d'offre pour la création de 500 places d'hébergement par des associations agréées ASE / Justice + appel d'offre pour la création d'un ou plusieurs lieux d'accueil de jour, pour permettre d'orienter / accompagner les mineurs isolés étrangers se présentant sur le territoire de la Métropole. Quelles structures vont répondre pour l'appel d'offre « lieux d'accueil de jour ? En attendant, tout le monde manque cruellement d'un lieu / d'une plateforme centralisant toutes les informations concernant la prise en charge des mineurs isolés étrangers sur l'agglomération lyonnaise.

13] Odile pour **JRS Welcome**. Elle rappelle que le réseau de familles et maisons religieuses accueille des demandeurs d'asile en cours de procédure dont beaucoup de dublinés en procédure normale ou en procédure accélérée. Si les migrants sont déboutés de leur demande d'asile, ils ne peuvent plus être dans le réseau JRS ... sauf quand ils peuvent redémarrer une procédure après la fin du délai de fuite (6 à 18 mois selon les situations). Avec la grande difficulté que, dans cette

situation, les jeunes sont dans une situation très difficile car pas droit à l'ADA (allocation) et pas droit à un hébergement ...

14] Pierre pour **RESF** parle du nombre important de Syriens à Vénissieux, sans hébergement et qui mendient. Qui sont-ils ? Sont-ils en attente d'un rendez-vous à la préfecture ?

Des tentes « poussent » aux Minguettes....

Problème aussi de l'évacuation d'un des derniers hébergements du Plan Froid : « le Chêne » à Bron (bâtiment « Bison Futé ») géré par Entraide Pierre Valdo. Où vont aller les familles remises à la rue ?

15] Geneviève, **adhérent individuel** rappelle la journée de formation organisée comme tous les ans dans le cadre du cursus Droit des Etrangers. Cette année la formation a lieu le 22 mai, de 9h à 17h, au 18 quai Claude Bernard. Formation payante (60 euros). Le thème de la journée porte sur le regroupement familial dans les procédures d'asile. Geneviève sera à l'entrée si on ne s'est pas inscrit et si on demande une réduction.

En lien avec la question posée précédemment sur la nécessité d'avoir un lieu ou un document d'information reprenant les informations nécessaires pour l'accueil et l'accompagnement des migrants, Geneviève évoque l'intérêt de pouvoir organiser le maillage entre les associations en fonction des compétences de chacun. Par exemple, travaux faits par la FAP (Fondation Abbé Pierre) la MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion), ATD ...

Evocation aussi de la possibilité de demande de « réexamen d'asile » pour obtenir un récépissé (sans droits sociaux) et ensuite demander une formation dans les secteurs en manque de main d'œuvre.

Sur la question de la loi Elan (réquisition de bâtiments pour hébergement d'urgence) : apparemment pas d'avancée en ce qui concerne les migrants ... mais mise en place de cet article de la loi pour réquisitionner des bâtiments dans le cadre des prochains Jeux Olympiques de Paris !!!

16] Dominique, pour le **CCFD**, rappelle que cette association forte de 15 000 adhérents (400 bénévoles sur Lyon), soutient le droit fondamental à la migration (droit à l'entrée et à la sortie) et pour cela développe des actions de plaidoyer, d'information et sensibilisation sur les causes profondes de la migration et de lutte contre les préjugés. Le CCFD travaille aussi avec les communautés dans différents pays pour améliorer les conditions de vie sur place. Voir <https://ccfd-terresolidaire.org/>

Le CCFD national prépare une action de rues pour le 20 juin.

17] Christian, pour le **Foyer Protestant**, annonce que le prochain diner-débat (jeudi 16 mai) portera sur la question migratoire. Il s'agira de reprendre nos questionnements et propositions de l'année dernière et de réfléchir en 5 petits groupes sur ce que nous en pensons maintenant, 1 an après la loi Asile et Immigration. Puis de mettre en commun le fruit de nos réflexions.

18] Jean-Paul, **adhérent individuel**, précise que l'expulsion de l'ex-collège Maurice Scève pourrait se faire fin août. Il y a donc urgence à trouver des solutions alternatives. La question posée par la Métropole et la Préfecture tourne autour du « diagnostic social » des habitants afin, soi-disant, de trouver des places pour les habitants du squat avant l'expulsion en fonction de leur situation individuelle et des souhaits de chacun ...

Il attire notre attention sur la probable fin des contrats jeunes majeurs pour les mineurs isolés étrangers compte tenu du projet de loi en discussion pour orienter les moyens financiers vers les jeunes mineurs Français afin d'éviter leurs « sorties sèches » de l'ASE à 18 ans.

Il attire également notre attention sur ce qui lui semble un double langage de la municipalité de Villeurbanne : ville qui a intégré le réseau des villes accueillantes ... mais où Enedis peut couper sans problème l'électricité de deux squats villeurbannais. Qui est responsable de cette coupure ? A titre de Président de la CUM, Jean-Paul a adressé ce matin deux courriers (Métropole et

Villeurbanne) pour demander des explications.

19] Nous accueillons en fin de réunion Jules, étudiant à Sciences Po Lyon, en demande de rencontres de personnes impliquées dans l'accueil des migrants (logement et santé). Des contacts sont pris sur place.

Rappel de la mobilisation pour l'action « Stop Dublin » le Samedi 25 Mai qui devrait se dérouler en 2 temps : Place Guichard de 12h00 à 15h00 suivi, pour ceux qui le désirent, de la Marche pour le Climat à partir de 15h00 au départ de la Manufacture des Tabacs. Les derniers détails d'organisation sont en cours, avec l'implication de certains membres de la CUM qui s'associe donc à l'appel à manifestation.

Infos dernière minutes sur Stop Dublin :

La CIMADE au niveau national et européen participe à l'organisation de la journée Stop Dublin, le 25 mai, veille des élections européennes. A Lyon, grâce à la mobilisation initiée par quelques personnes pour rassembler des associations et des collectifs, l'événement se déroulera **place Guichard, à partir de midi jusqu'à 15h**. Il y aura des témoignages de Dublinés, des distributions de tracts (ceux de Stop Dublin national), une flash mob pour attirer l'attention et la volonté de parler avec la population.

Nous prendrons le métro jusqu'à Sans-Soucis où le regroupement "Stop Dublin" est prévu dès 15h pour intégrer le cortège Pour le climat, dont le parcours ira de la Manufacture des Tabacs jusqu'à la Guillotière (lieu d'arrivée à confirmer).

Ces deux sujets ont en commun d'être liés à la politique conduite par l'Europe.

Pour en savoir plus : www.stopdublin.eu

Merci à ceux qui le peuvent de venir un moment et de diffuser l'information.

Dernière Info : La prochaine Assemblée Plénière, le 19 juin au matin à la LDH, sera en fait une Assemblée Générale extraordinaire de la CUM (voir le CA du 6 mai en pièce jointe).

Colette + Jean-Paul Vx